

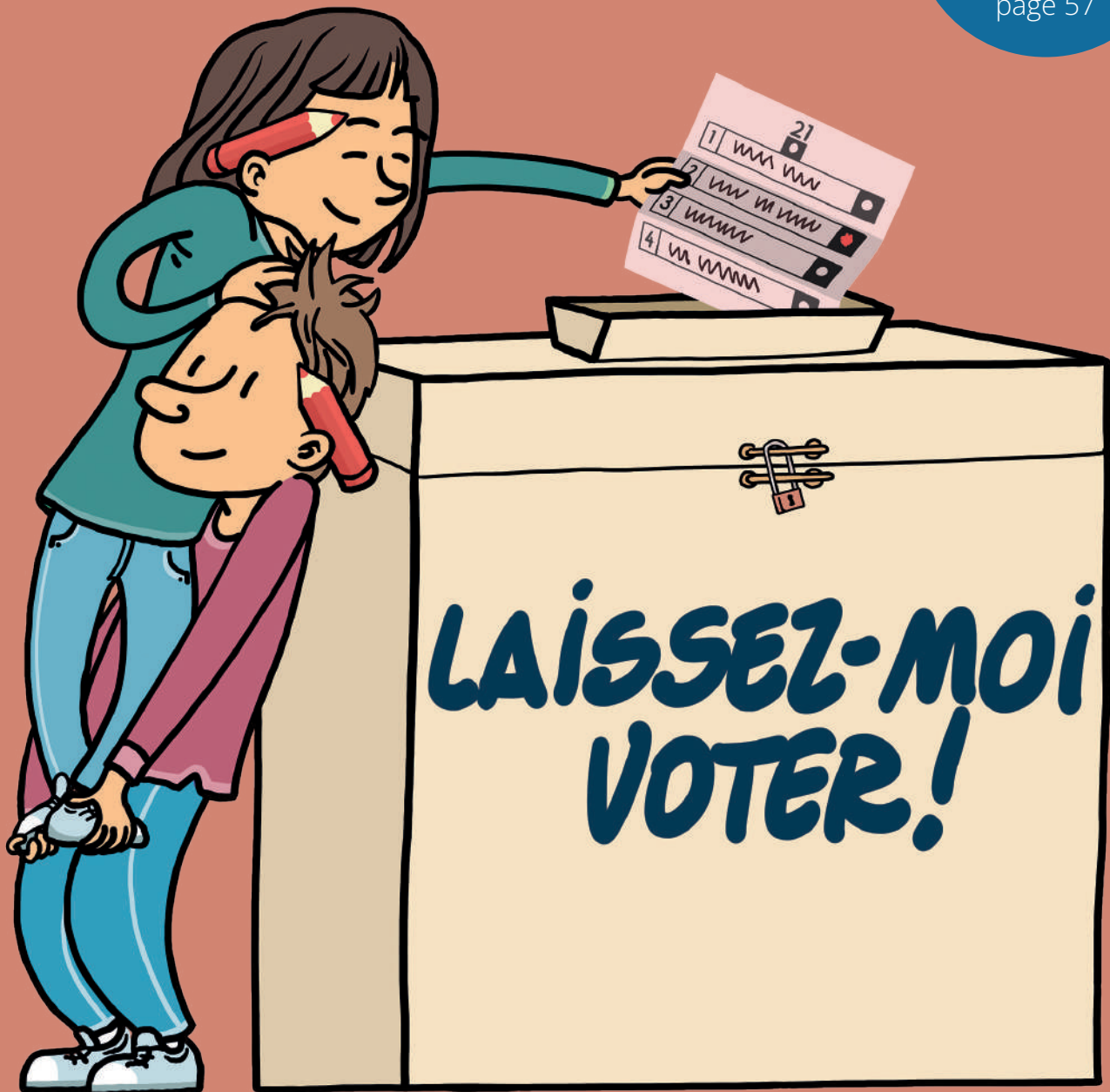
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



Version FALC

page 57





Qualité de vie et **Participation** des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

INCLUSION asbl est une association belge francophone qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes en situation de handicap intellectuel, de leurs parents et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille à ce titre à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel auprès des pouvoirs.

Suivez-nous sur les réseaux



COLOPHON

Éditeur responsable : Mathis Petronin, directeur général

Graphisme et mise en page : LWS | www.lws.be

INCLUSION ASBL

Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6

1140 Bruxelles

Tél. : 02 247 28 19

En partenariat avec



SOMMAIRE

01

À propos

p. 5

02

Comment avons-nous
accompli nos missions
en 2024 ?

p. 8

Mission 1

p.9

Rassembler et créer
du lien

Mission

p.18

Représenter et défendre
les droits

Mission 3

p.35

Répondre aux besoins
individuels et collectifs

03

Communication
et visibilité

p. 51

04

Comptes & bilan

p. 54



Version FALC
page 57

Mot du président

A l'heure de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, une expression nous vient à l'esprit à propos de 2024 : « **nouveau départ** ».

Nouveau départ pour nos représentants politiques à tous les échelons après une année riche en échéances électorales. Comme vous le lirez dans ce rapport, fidèle à nos valeurs, notre revendication « rien sur nous sans nous ! » a été au cœur de notre travail durant cette année, permettre une **participation active aux votes des personnes** en situation de handicap intellectuel aux niveaux local, régional et fédéral.

Tout au long de leur vie, les personnes en situation de handicap intellectuel et leurs proches sont sans cesse soumis à la volonté des autres, à des injonctions à suivre un autre chemin, souvent éloigné du reste de la marche du monde.

Notre mémorandum rappelle de façon concrète aux nouveaux élus les grands chantiers qui doivent être menés pour permettre une réelle inclusion de toutes et tous dans notre vivre ensemble. Pour notre équipe, il s'agit de **recommencer encore une fois notre travail d'information et de plaidoyer** auprès de ces nouveaux interlocuteurs pour défendre les droits des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles.

En 2024, plusieurs membres de notre staff ont décidé de relever de nouveaux défis hors

de notre association. Qu'ils et elles soient ici remerciés pour leur investissement pendant de nombreuses années.

L'arrivée d'une nouvelle direction et de nouveaux collaborateurs pleins d'enthousiasme a amené une nouvelle dynamique dans tout le staff. Cela s'est notamment manifesté par un colloque très réussi en novembre, porté par toute l'équipe.

Et cela se manifeste aussi par une volonté réaffirmée de **remettre les familles et les personnes au centre de la vie et des choix de notre ASBL**. Et cela commence par renforcer les liens personnels entre l'équipe de professionnels et les familles et entre les familles. Un travail qui se poursuivra encore toute cette année.

Tout au long de son existence, notre association a été à l'origine de nombreuses initiatives et services. Avec le temps, les liens avec nos « filles » se sont parfois étioyés. Comme le dit la devise de la Belgique, l'union fait la force. Pour ce faire nous **recréons des liens avec ces associations sœurs**. Ainsi, au-delà de nos spécificités, nous pourrions porter ensemble nos revendications.

La route est encore longue pour permettre une réelle inclusion de toutes les personnes, toutes les familles dans notre société. Nous comptons sur vous pour poursuivre ensemble ce voyage vers un nouveau monde.

Mathis Petronin

Directeur

Jean-Marie Elsen

Président

The background is a solid red color. There are two large, irregular, organic shapes in a lighter shade of red. One shape is in the upper left quadrant, and the other is in the lower right quadrant. They have soft, flowing edges, resembling liquid or organic forms.

01

À propos

A. NOTRE VISION

Inclusion asbl a pour but de rassembler des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent afin de promouvoir, à Bruxelles et en Wallonie, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, dits raciaux ou politique, tout ce qui contribue au développement, à l'inclusion et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel. (Extrait des statuts)

B. NOS VALEURS

E N S E M B L E
INCLUSION
ÉCOUTE dialogue
Respect **AUDACE**
Reconnaissance

C. NOS MISSIONS

MISSION 1

RASSEMBLER LES FAMILLES ET CRÉER DU LIEN

Cette mission est mise en œuvre au sein du département « familles ».

MISSION 2

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL À BRUXELLES ET EN WALLONIE

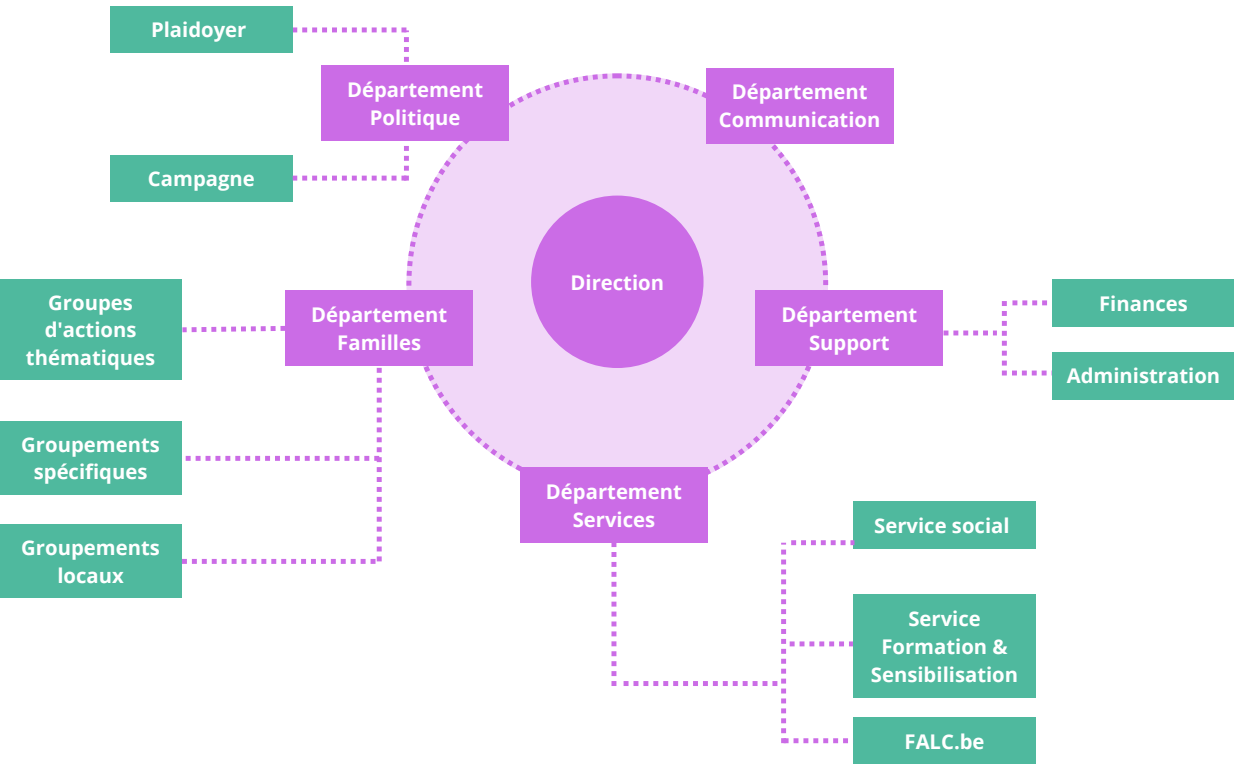
Cette mission est mise en œuvre au sein du département « politique ».

MISSION 3

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS PROCHES

Cette mission est mise en œuvre au sein du département « services ».

D. NOTRE ORGANIGRAMME



The background is a solid teal color. There are two large, abstract, organic shapes in a lighter shade of teal. One shape is in the upper left quadrant, and the other is in the lower right quadrant. They have soft, irregular edges.

02

Missions et activités

MISSION 1



Rassembler les familles et créer du lien

A. L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT FAMILLES :



Justin Bertholet

Responsable du département



Mélissa Antunes Cascao

Animatrice dans la région
de Liège



Caroline Bury

Animatrice dans la région
de La Louvière



Danielle Amore

Animatrice dans la région de la
Louvière

B. NOS ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

NOTRE COLLOQUE « L'ÉTAT DE DROIT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL EN BELGIQUE FRANCOPHONE »

Le 16 novembre, nous organisons un colloque de fin de campagne au Centre culturel Le Delta, dans la ville de Namur. Une journée intense, marquée par la participation d'un public diversifié. Ce colloque a été imaginé dès l'été, alors que la campagne 2024 axée sur l'accessibilité des élections venait de terminer son premier round, le 9 juin, et préparait le second, le 13 octobre. La volonté de l'équipe d'Inclusion asbl, par cet événement, était de transmettre les observations faites durant l'année, mais aussi les confronter à ses membres, aux familles, aux professionnels et aux politiques.

Il a rapidement été clair que nous devions profiter de cette journée pour déborder du cadre des élections et élargir à d'autres enjeux autour du handicap. C'est ainsi que s'est imposée la question du remboursement de la logopédie, dont la séquence en février-mars-avril a occupé notre association et de nombreuses personnes gravitant autour. Elle a aussi permis d'imposer les questions de handicap à l'agenda médiatique durant un temps relativement long, notamment grâce à la promenade militante du 6 mars, qui nous avait menés aux sièges du PS, d'Ecolo et du MR. Cette attention accrue et soudaine, suivie de l'absence totale d'intérêt durant les campagnes pour le handicap nous ont amenés à nous interroger sur ce qu'il y avait à faire pour attirer les médias et les politiques vers nos causes.



UNE 16E PARTICIPATION AUX 20 KM DE BRUXELLES

Cette année encore, nous avons pris part aux 20 km de Bruxelles. Le 26 mai 2024, 130 coureurs ont pris le départ sur l'un des deux parcours – 20 km ou 6 km – accompagnés ou non par un coach. Tous ont pu profiter pleinement de cet événement et faire briller le célèbre maillot rose.



ART EN MOI, L'EXPOSITION D'ART DIFFÉRENCIÉ

Du 13 avril au 5 mai 2024, la 12e édition de la biennale Art en Moi a mis en lumière la créativité et la diversité artistique des personnes en situation de handicap intellectuel. Pendant 24 jours, l'exposition a accueilli 37 artistes issus de 14 ateliers ainsi qu'un artiste individuel, présentant un total de 170 œuvres, dont 142 peintures et 28 sculptures.

L'événement a été marqué par un vernissage très fréquenté, rassemblant entre 350 et 400 personnes. L'intérêt du public s'est également traduit par le succès des ventes, avec 71 œuvres acquises par 49 acheteurs. Par ailleurs, le Prix du Public, décerné aux deux œuvres les plus plébiscitées par les visiteurs via un vote papier, a recueilli plus de 700 votes.

L'exposition a également été l'occasion de favoriser les échanges et la sensibilisation à travers 10 visites guidées, principalement destinées aux étudiants de l'enseignement supérieur, réunissant près de 200 participants. La Journée Atelier Ouvert, durant laquelle certains artistes ont travaillé sur place pour échanger avec les visiteurs, a attiré une quarantaine de curieux.

Au total, l'événement a accueilli environ 1000 visiteurs, incluant ceux venus assister aux colloques et conférences organisés en parallèle.

Une édition réussie qui témoigne une fois encore de la richesse et du talent des artistes exposants, tout en contribuant à une société plus inclusive et ouverte à la diversité.



15 RÉUNIONS DE COMITÉ

Ces réunions animées entre bénévoles permettent de préparer les activités à organiser, échanger des idées de projets à mettre en route, mais également se soutenir entre parents, proches et personnes concernées par le handicap intellectuel.

GROUPE DE PAROLE « ENTRE PARENTS »

Inclusion asbl met en place et soutient de nombreux groupes de parole à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces espaces d'échange, portés par les groupements du Brabant wallon, de Namur et de Liège, s'adressent aux parents d'enfants en situation de handicap intellectuel.

Ces groupes offrent un cadre bienveillant où les parents peuvent partager leur vécu, exprimer leurs préoccupations et échanger autour de situations complexes. Ils permettent de rompre l'isolement, de trouver du soutien auprès de personnes vivant des réalités similaires et de bénéficier de conseils pratiques adaptés à leur quotidien.

En 2024, 25 séances de ce type ont eu lieu, réunissant en moyenne une dizaine de personnes par session. Les thèmes abordés sont, par exemple, le handicap invisible, l'accès à un service résidentiel, la souffrance face aux troubles du comportement, les mots qui blessent de la part des professionnels, les ruptures dans les parcours scolaires, le manque d'information claire et coordonnée.

Au-delà du partage d'expériences, ces groupes de parole sont également à l'origine de divers groupes de travail sur des thématiques spécifiques liées au handicap intellectuel. Ils contribuent ainsi à faire émerger des initiatives et des actions concrètes en faveur d'une société plus inclusive.

GROUPE DE TRAVAIL « VIEILLISSEMENT »

Le Groupe de travail sur la thématique du « vieillissement » a été créé en 2022 à l'initiative des familles du Brabant Wallon, soucieuses d'anticiper et d'accompagner au mieux cette étape de vie pour leurs proches en situation de handicap. En 2024, ce groupe s'est réuni à six reprises, rassemblant en moyenne 12 participants par séance. Ces rencontres offrent un espace d'échange et de réflexion autour des enjeux liés au vieillissement des parents.

Afin d'apporter des perspectives concrètes et des solutions adaptées, certains professionnels sont régulièrement invités à partager leur expertise et présenter les dispositifs existants. Cette année, le groupe a eu l'occasion d'accueillir l'Handicontact de Wavre, l'asbl Madras ainsi que la coordination Cado, qui ont pu exposer les services qu'ils proposent aux familles concernées.

Au-delà des aspects pratiques, le groupe aborde également des dimensions plus personnelles, notamment la place des frères et sœurs dans l'accompagnement de leur proche ou encore la manière dont les enfants vivent et expriment leur ressenti face à la disparition de leurs parents. Ces échanges, à la fois riches et sensibles, permettent d'offrir un soutien précieux aux familles et de réfléchir ensemble aux meilleures stratégies pour garantir un accompagnement serein et adapté aux besoins de chacun.

RENCONTRES FESTIVES ENTRE FAMILLES

- **25 janvier 2024** : Fêtes Chic et Choc à La Louvière, organisée par le groupement de La Louvière
- **29 février 2024** : Activité Carnaval organisée par le groupement de La Louvière
- **17 mars 2024** : Balade familiale au Bois des Rêves organisée par le groupement Brabant Wallon
- **13 février 2024** : Fête sans Valentin à la Maison du Peuple de Strépy-Bracquegnies
- **27 avril 2024** : Rencontre avec les enfants un samedi au Parc de la Boverie à Liège
- **15 juin 2024** : Repas annuel du groupement Mouscron
- **8 septembre 2024** : Rencontre annuelle du groupement Williams à Louvain-la-Neuve
- **19 septembre 2024** : Souper auberge espagnole à Ottignies, organisé par le groupement Brabant Wallon



- **13 octobre 2024** : Brunch au Café Joyeux organisé par Inclusion-Down
- **17 novembre 2024** : Bal Joyeux organisé par le groupement de Charleroi
- **20 novembre 2024** : Renc'Autre organisé par le groupement de La Louvière
- **14 décembre 2024** : Goûter de Noël organisé par le groupement Mouscron

De janvier à juin 2024, Inclusion-Down a organisé des rencontres mensuelles au Café Joyeux, rassemblant 70 participants. Depuis juin, un brunch est proposé chaque semestre. La rencontre du second semestre 2024 s'est tenue le 13 octobre et a réuni 25 personnes.

SÉANCES D'INFORMATION ET PRÉSENCE EN SALON

- **25 janvier 2024** : Participation au jeudi de l'hémicycle. Diffusion du documentaire « Ma maison c'est ici » et animation d'une réflexion collective sur les choix de vie des personnes en situation d'handicap
- **02 juillet 2024** : Participation à la 9ème grande journée de l'inclusion sportive et culturelle organisé par la commune de Courcelles
- **13 octobre 2024** : Rencontre d'un groupe de parents à Horizon Neufs. Présentation des services d'Inclusion et des possibilités d'investissement pour les participants
- **19 novembre 2024** : Participation et stand au colloque « Cap sur l'inclusion. Pédagogies plurielles pour enfants uniques » organisé par l'asbl Caravelle
- **23 novembre 2024** : Participation à la journée des Talents Cachés
- **29 novembre 2024** : Participation au colloque « Une place pour l'enfant à besoins spécifiques durant les loisirs ... un droit !? une faveur !? » organisé par le Zéphyr et Les Coccinelles
- **03 décembre 2024** : Participation au Special Olympics. Stand et animation autour du thème des chaussettes dépareillées
- **04 décembre 2024** : Participation à la conférence sur les indicateurs de l'inclusion avec Inclusion Europe. Etat des lieux et recommandations pour une meilleure inclusion lors d'une conférence au parlement européen



C. MOBILISATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

GROUPES DE PAROLE ET D'EXPRESSION À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL

Inclusion asbl organise des groupes de parole destinés aux personnes en situation de handicap intellectuel, offrant un espace d'échange et de partage bienveillant. Actuellement, six groupes sont actifs à Liège, La Louvière, Bruxelles et Ottignies avec une moyenne de 60 participants par mois.

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux participants d'exprimer leurs ressentis, leurs préoccupations et leurs idées sur des sujets parfois difficiles à aborder au quotidien. Elles offrent un cadre où chacun peut parler librement de ce qui lui tient à cœur, y compris des thématiques que l'on n'ose pas toujours évoquer avec ses proches ou ses parents.

Dans un environnement sécurisant, ces groupes favorisent l'apprentissage de l'expression de soi et de l'écoute des autres. Ils aident à développer la confiance en soi, à mieux comprendre ses émotions et à trouver du soutien auprès de personnes vivant des expériences similaires. Cette année, plusieurs sujets ont été abordés, tels que les relations et les rencontres, les difficultés du quotidien, les sources de joie, ou encore l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS). Chaque discussion est guidée de manière à encourager le respect, l'écoute et le partage d'expériences, permettant ainsi à chacun de se sentir compris et valorisé.

ZOOM SUR LA RENCONTRE ÉCHANGE DE PRATIQUE ENTRE ANIMATEURS DE GROUPES DE PAROLES

Le 14 septembre 2024, les animateurs des groupes de parole pour parents d'enfants en situation de handicap intellectuel se sont réunis à Namur pour échanger sur leurs approches et leurs méthodologies de prise de parole. Cet événement a été l'occasion de partager des expériences, de discuter des méthodes ayant fait leurs preuves dans leurs groupes respectifs, tout en abordant des situations plus complexes et en explorant ensemble des pistes de solutions.

D. ACTIVITÉS CULTURELLES



- **15 février 2024** : Visite de la ferme pédagogique de Sainte-Walburge, organisée par le groupement de Liège
- **17 mars 2024** : Goûter familial « témoignage père/fils » organisé par Inclusion-Down
- **8 avril 2024** : Animation « L'amour et l'amitié c'est différent » à La Louvière
- **26 septembre 2024** : Ciné-débat durant les jeudis d'EOP organisée par Inclusion-Down
- **12 novembre 2024** : Ciné-débat « Ma Maison c'est ici » à l'hôtel de ville de Braine-le-Comte
- **16 novembre 2024** : Pièce de théâtre jouée par la troupe «L'env3rs du décor» organisé par Inclusion-Mouscron
- **21 novembre 2024** : Débat et réflexions au centre culturel de Manage après la représentation de la pièce « Elle est belle ta sœur »



NOTRE GROUPE DE DANSE « INCLUDANSE »

Includanse est un groupe de danseurs en situation de handicap intellectuel, issu du groupement Inclusion-Charleroi, qui se produit dans de nombreux événements pour sensibiliser à l'inclusion et célébrer la diversité. En dehors de ses nombreuses représentations, les danseurs se retrouvent chaque samedi matin de 10h00 à 11h45 pour des séances d'entraînement.

Représentations d'Includanse en 2024 :

- **07/04/24** : Week-end médiéval à Fontaines l'Évêque
- **14/04/24** : Mi-temps du match de basket des Spirous Charleroi
- **20/04/24** : Week-end de la personne extraordinaire à Marcinelle
- **11/05/24** : Barbecue des Amis de l'Envol à Jumet
- **30/06/24** : Festival Unisound à Court-Saint-Etienne
- **21/07/24** : Grande brocante du comité de jumelage de Courcelles
- **25/08/24** : Ducasse de Souvret
- **31/08/24** : Grande journée de la jeunesse à Souvret, avec un stand Inclusion asbl
- **07/09/24** : Braderie de Gilly
- **21/09/24** : Journée de l'asbl Festinclus à Petit Dour
- **02/11/24** : Journée du handicap à Marcinelle
- **17/11/24** : Bal Joyeux organisé par le groupement Inclusion-Charleroi à Courcelles
- **23/11/24** : Journée des talents cachés à Binche
- **24/11/24** : Fête Saint-Nicolas à Trazegnies
- **14/12/24** : Féeries de l'inclusion à Courcelles

MISSION 2

Représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap intellectuel

A PROPOS DU DÉPARTEMENT « PLAIDOYER »

La représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches fait partie de l'ADN de notre association depuis ses débuts. Cette mission centrale, nous souhaitons d'ailleurs la renforcer depuis longtemps car assurer un suivi efficace des enjeux qui concernent les personnes en situation de handicap dans l'ensemble des entités fédérées demande beaucoup du temps et des moyens humains importants. C'est désormais chose faite et notre association s'en réjouit. Nous avons en effet réussi à mobiliser des moyens pour renforcer le travail du département Plaidoyer et permettre l'arrivée de deux personnes supplémentaires à mi-temps.

I. L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT POLITIQUE

Le département compte donc désormais 3 personnes (2 ETP) et est composé comme suit :



Thomas Dabeux
Responsable Plaidoyer



Thomas Depicker
Chargé de campagne annuelle



Marie Raout
Chargée de plaidoyer
pour la Wallonie

II. LES LIEUX DE REPRÉSENTATIONS

Inclusion asbl vous représente dans les instances officielles et défend vos intérêts.

Inclusion asbl siège comme membre effectif et défend vos intérêts notamment dans les conseils consultatifs suivants :

Au niveau européen

- Au Belgian Disability Forum (BDF) pour les matières européennes

Au fédéral

- Au Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH)

A Bruxelles

- Au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé (section personnes handicapées) pour les matières COCOF
- A la Commission technique consultative (IRISCARE) pour les matières COCOM
- Au Conseil des personnes handicapées pour les matières de la RBC

En Wallonie

- Au Comité de branche handicap de l'AViQ
- Au Conseil Consultatif Wallon des Personnes en Situation de Handicap (CCWPSH)

En Fédération Wallonie-Bruxelles

- Au Conseil consultatif des personnes en situation de handicap
- Au Conseil supérieur de l'enseignement aux élèves à besoins spécifiques (CSEEBS)

III. LE PLAIDOYER EN 2024

L'année 2024 a été une année extrêmement riche au niveau du plaidoyer politique. Nous avons d'ailleurs entamé le premier trimestre avec l'organisation de deux événements majeurs : une rencontre au Parlement bruxellois (jeudi de l'hémicycle) autour de la question des choix de vie et une mobilisation d'ampleur autour de l'accès à la logopédie. Double année électorale oblige, nous avons ensuite poursuivi nos actions pour mener une campagne intense visant à promouvoir le droit de vote des personnes en situation de handicap intellectuel. A l'issue des scrutins de juin et d'octobre, nous avons également pris le temps de prendre contact avec les nouvelles autorités politiques en place. La formation des différents gouvernements a cependant pris du temps et fin 2024, nous étions toujours dans l'attente de la formation des gouvernements au niveau fédéral et en Région de Bruxelles-Capitale.

Durant l'été, nous avons également fait une escale à Genève pour défendre le rapport alternatif de la société civile dans le cadre du suivi de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Voici plus en détails les thèmes sur lesquels nous avons été particulièrement actifs en 2024 :

1. DROIT DE VOTE (CAMPAGNE 2024)

Inclusion asbl a axé sa campagne 2024 sur l'accessibilité des élections pour les personnes en situation de handicap intellectuel. 2024 fut en effet une année électorale chargée avec deux scrutins organisés en l'espace de quelques mois (fédéral, régional et européen le 9 juin, communal et provincial le 13 octobre).

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE

L'objectif principal de la campagne était d'amener les personnes en situation de handicap intellectuel à participer à ces importants moments de la vie démocratique que sont les élections. Les préjugés percolent encore trop souvent dans la tête des responsables politiques ou dans celle des rédactions selon lesquels les personnes en situation de handicap intellectuel ne seraient pas capables de voter, et/ou n'y verraient pas d'intérêt. Des idées simplistes qui mènent à une mise en retrait consciente, ou non, de la vie publique. On l'entend pourtant régulièrement en amont des élections : « chaque voix compte ». Mais, apparemment, pas toujours celle du public défendu par notre association.

LES ACTIONS MENÉES DURANT LA CAMPAGNE



Diffusion sur Youtube de 10 vidéos « mémorandum » mettant en avant les attentes et demandes des personnes en situation de handicap intellectuel pour la prochaine législature. Par exemple, « il faut demander l'avis des personnes en situation de handicap intellectuel », « trouver un travail doit être plus facile », « il faut pouvoir choisir l'endroit où l'on veut habiter » ou « il faut traduire plus d'information en FALC (FAcile à Lire et à Comprendre) ».

www.youtube.com/@inclusionasbl4004



Réalisation de 3 livrets « Pourquoi voter ? », « Les élections de 2024 », « Comment voter ? » ont aussi été édités et diffusés. Rédigés en langage FACile à Lire et à Comprendre, ils faisaient le point sur les grands sujets électoraux et sur la marche à suivre durant les votes pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Un quatrième livret a été conçu en partenariat avec la Région wallonne, se destinant uniquement aux électeurs wallons et au scrutin communal d'octobre.



Collaboration avec la RTBF, média public, qui a hébergé des articles écrits en FALC sur les grands enjeux des votes et les résultats. Une grosse vingtaine d'articles ont été édités entre mai et octobre. La RTBF ne nous a fournis les chiffres d'audience que pour ceux qui concernaient les élections de juin, soit 18 articles traduits en FALC : 35 000 vues. Soit une moyenne de 2000 vues par article. De très bons résultats selon la RTBF, surtout pour des articles de niche et qui n'ont pas bénéficié d'énormément de publicité. Il est cependant impossible de savoir s'ils ont véritablement touché leur public cible.

<https://www.rtbf.be/archive/articles-falc>



Animation d'ateliers de deux heures, donnés dans une vingtaine de structures (centre de jour, centre d'hébergement...) pour présenter les élections aux personnes en situation de handicap intellectuel. Un moyen d'aller à la rencontre de personnes se posant encore beaucoup de questions sur la vie politique belge, sur leur devoir en tant que citoyen lors des votes et sur le fonctionnement des élections. Durant ces animations, nous avons touché environ 530 bénéficiaires et proposé notre atelier à une cinquantaine de professionnels, qui l'ont à leur tour donné dans leurs institutions.



Un magazine thématique, consacré à la question du droit de vote des personnes en situation de handicap intellectuel



Un colloque de fin de campagne : le 16 novembre 2024, nous avons conclu la campagne avec un colloque organisé à Namur. S'il s'est élargi à d'autres questions (voir plus loin) – comme le remboursement des frais de logopédie, les enjeux et la difficulté qui entourent la militance ou le manque de solutions pour les personnes en situation de grande dépendance (thème de notre campagne 2025) -, il s'est ouvert avec les observations que nous avons pu faire durant la campagne.



LES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA CAMPAGNE

Voici ce que nous recommandons :

En amont du vote :

- Inciter les professionnels à prendre en main la question, au travers de discussions, de vulgarisation de l'information et d'entraînements aux votes. Par manque de temps ou par peur de perdre en neutralité, les professionnels au contact des personnes évitent d'aborder les questions politiques. Elles constituent pourtant parfois le premier contact avec l'actualité lors des campagnes électorales.
- En ce qui concerne les proches, on peut tirer globalement le même constat. Il faudrait peut-être dès lors fournir des outils sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour discuter facilement des programmes et des idées de chaque parti.
- Rendre les programmes accessibles en FALC. Si ce n'est pas la seule, c'est évidemment la réponse la plus pertinente au problème posé au point précédent. Unia estime de son côté que les partis devraient voir (une partie de) leur financement conditionner à leur capacité à rendre leurs informations accessibles, en accord avec le respect de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.
- Favoriser les moments de discussion autour de la politique (ateliers, rencontres...), dans les espaces communaux par exemple. En 2018, la commune de Schaerbeek avait organisé des entraînements aux votes. En 2024, faute de moyens, elle n'a pas pu le faire. Cela devrait pourtant être une priorité pour mettre les personnes en confiance.
- Rendre l'information plus accessible dans les médias. Ils ont aussi un énorme rôle à jouer dans la transmission d'une information compréhensible à tout le monde. Notre collaboration avec la RTBF pour les articles en FALC a fonctionné ponctuellement lors du scrutin du 9 juin, mais nous sommes témoins actuellement de la difficulté de rendre pérenne ce genre d'initiatives. Il faut sensibiliser les médias à l'importance de parler au plus grand nombre.
- Rendre la convocation (beaucoup) plus lisible. De nombreuses personnes nous ont confié avoir du mal à la déchiffrer tant elle était dense en informations et les textes étaient écrits petit.
- Mieux communiquer sur le fait que les personnes peuvent être accompagnées lors du vote, jusque dans l'isoloir, pour soulager leurs angoisses et les encourager à se déplacer, si elles le peuvent.
- Sensibiliser les juges de paix à l'importance des droits politiques, et à la capacité des personnes à en faire usage. Trop souvent, les personnes en situation de handicap intellectuel perdent leurs droits politiques parce qu'une fois sous administration, les droits politiques sont cochés par défaut. Pourtant, beaucoup pourraient se rendre aux urnes pour exprimer leur voix. Une attention particulière doit donc aussi être placée sur une facilitation à un retour en arrière lorsque les droits politiques sont perdus.
- Imaginer un processus de procuration pour les personnes en situation de handicap pour faciliter leur vote.

- Continuer à diffuser en masse des outils qui peuvent aider les personnes à se préparer au vote, comme les livrets FALC sur les élections que nous avons édités en 2024. « Les brochures sur le vote qui ont eu le plus de succès », selon la cellule Elections et Participation du SPW Intérieur.

Le jour du vote

- Inciter les proches et les professionnels à emmener les personnes au bureau de vote. Une problématique compliquée dans les institutions, où trouver du personnel prêt à passer sa journée dans des bureaux de vote est difficile. Mais des personnes en situation de handicap intellectuel voulant voter ne peuvent parfois pas faire sans cette aide précieuse.
- Renforcer la flotte de taxis dédiés aux personnes en situation de handicap. De l'aveu de nombreux professionnels et de nombreuses personnes concernées, ils sont rapidement pris d'assaut et doivent refuser des demandes. Au point que beaucoup n'essaient même plus.
- Proposer des lieux de vote dans des centres d'hébergement ou de jour, comme ils existent dans certaines maisons de repos. Nous sommes persuadés que cela faciliterait le vote des personnes en situation de handicap intellectuel qui pourraient voter au même endroit, en même temps et ensemble. Un moyen de grandement diminuer le stress.
- Encourager l'accompagnement des personnes dans l'isoloir lors du vote, par un proche ou par un assesseur.
- Continuer à sensibiliser et former les présidents et assesseurs des bureaux de vote aux questions de handicap.

Après le vote

- Inclure les personnes dans un maximum de processus de décision, notamment dans les partis. Si l'on veut qu'elles soient mieux représentées, les personnes concernées doivent participer davantage à la vie des partis politiques, dans une vision de handistreaming.
- Rendre, là aussi, l'information sur les résultats des votes accessibles.
- Organiser de manière régulière des groupes de paroles ou ateliers autour de la vie politique (qu'elle soit communale, régionale ou fédérale).

Revue de presse

La campagne a également connu une belle mise en lumière médiatique. La RTBF (radio, web et télé), La Libre et Moustique ont notamment abordé notre campagne, avec un focus particulier sur le FALC. Un live a également été organisé sur Twitch avec la journaliste indépendante Nathalie Thirion juste avant les élections de juin.



2. LOGOPÉDIE

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT POUR LE REMBOURSEMENT DE LA LOGOPÉDIE ET QUELQUES TIMIDES AVANCÉES

Vous le savez, souvent à vos propres dépens : les enfants ayant un $QI < 86$ n'avaient pas le droit de bénéficier du remboursement des frais de logopédie par l'INAMI. Cette discrimination flagrante coûtait près de 300€ par mois aux familles qui paient de leur poche ces soins pourtant indispensables. Après une mobilisation intense de plusieurs semaines, un accord (insatisfaisant) a été annoncé par le Comité des Ministres le 20 mars dernier.

Voici ce qu'il prévoit :

1. Jusqu'au 30 juin 2025, tous les enfants, quel que soit leur QI , pourront bénéficier du remboursement de la logopédie monodisciplinaire sur simple prescription d'un médecin généraliste.
2. À partir du 1er juillet 2025, les enfants dont le $QI < 70$ (et non plus 86 comme précédemment) seront orientés vers les centres de revalidation ambulatoire (CRA) pour y réaliser un bilan au terme duquel ils seront orientés soit vers la logopédie monodisciplinaire, soit vers un CRA pour un suivi pluridisciplinaire.
3. Le ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, ou son successeur, a aussi été chargé de faire réaliser une étude visant à identifier le ou les critères pour déterminer l'accès à la logopédie monodisciplinaire.

Voici notre analyse de cet accord :

- Il n'apporte pas de réponse à notre demande, à savoir : la suppression définitive du recours au test de QI pour bénéficier du remboursement de soins de santé. La détermination d'un nouveau seuil de QI , fixé à 70, implique donc que les enfants devront toujours se soumettre à ces tests, plus que contestables.
- Il suscite aussi de nombreuses questions quant à la responsabilité qui est donnée aux centres de revalidation ambulatoire (CRA) d'évaluer eux-mêmes la pertinence d'un suivi en logopédie monodisciplinaire. Nous identifions plusieurs risques : conflits d'intérêts car les CRA seront à la fois juge et partie ; quid des critères qui devront leur permettre de déterminer la pertinence d'un suivi logopédie monodisciplinaire plutôt que pluridisciplinaire ? Quid du délai pour réaliser rapidement un bilan et orienter efficacement ces enfants, au vu des longues listes d'attente, sachant toute l'importance d'un suivi précoce ? etc.
- En ce qui concerne l'étude du Ministre censée déterminer les critères d'accès à la logopédie, elle devra impérativement intégrer dans son échantillon les familles directement concernées. Elle devra aussi se pencher sur tous les autres critères d'exclusion qui sont toujours prévus par la nomenclature INAMI (fréquenter l'enseignement spécialisé, autisme, etc.).

- En conclusion, si cet accord permet quelques timides avancées, il perpétue néanmoins l'indignité d'un critère QI que nous souhaitons voir totalement disparaître. Il laisse aussi planer pas mal d'incertitudes sur la suite qui sera donnée aux problèmes dénoncés par les familles. La responsabilité est, in fine, renvoyée vers les Régions qui devront aussi clairement assumer leur part.
- Mais retenons aussi le positif. Grâce à notre mobilisation, la logopédie a été catapultée en quelques semaines dans le top des priorités de nos dirigeants et des médias qui ont offert une large caisse de résonance à ce combat. Cela a permis, aussi, de nous rassembler et de faire sortir de l'ombre la réalité de nombreuses familles.
- Ceci n'est pas donc la fin, ce n'est que le début de notre mobilisation pour les droits des personnes en situation de handicap ! Et nous allons continuer à suivre de très près ce dossier « logopédie ».

3. DES SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES

POUR DES SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES – UN PROJET EN PARTENARIAT AVEC HANDICAP ET SANTÉ DE L'ASBL ARAPH !

Jusqu'en mars 2024, nous avons continué notre travail autour de l'accessibilité aux soins de santé pour les personnes en situations de handicap intellectuel. Notre projet avait été lancé en 2019 dans le cadre de notre campagne d'information et de sensibilisation. Il avait pu se pérenniser grâce au soutien financier de la coopérative CERA et de CAP 48.

Soumis à des subsides ponctuels, l'année 2024 a signé la fin de notre projet mais avec des actions, des formations et des outils qui pourront allègrement se poursuivre dans le temps comme nous le souhaitons.

Notre projet « Dites aaa » souhaite promouvoir un meilleur Accueil, un meilleur Accompagnement et une meilleure Accessibilité pour les personnes en situations de handicap intellectuel dans les structures de soins de santé (consultations chez le médecin généraliste, les maisons médicales, les hôpitaux, ...). Notre visée est de faire avancer le paradigme d'une prise en charge considérée de manière plus large, plus humaine et en phase avec le décroisement sectoriel.

Pour cela, ce projet a été mené en co-construction et dans une logique de partenariat avec plusieurs publics :

- > les personnes en situations de handicap intellectuel
- > leurs aidants proches ou personnes ressources
- > les professionnels du secteur du handicap intellectuel
- > les professionnels du secteur de santé



Plusieurs actions ont été réalisées :

- La création et diffusion d'une campagne de communication composée d'une affiche et d'un flyer envoyé massivement aux professionnels de la santé en cabinet privé de consultation, en maisons médicales et dans les hôpitaux. L'objectif est d'attirer l'attention des professionnels sur la thématique et de les amener à nous contacter.
- Des actions de communication, de sensibilisation et de réseautage autour du projet ont été proposées. L'objectif est d'amener les professionnels à s'intéresser à la thématique. Ces actions ont un double objectif : créer de nouveaux partenariats en vue de construire des groupes de travail sur la thématique, d'une part, et d'autre part, informer les publics cibles de notre projet et des outils que nous mettons à leur disposition (référentiels des bonnes pratiques et modules de formation).

La création d'une plateforme internet (www.ditesaaa.be) avec :

- Le référencement d'outils et de bonnes pratiques recensés et créés pendant le projet.
- Nos modules de formation à destination des professionnels de la santé (personnel d'accueil, médicaux et paramédicaux) et des accompagnants (professionnels d'institutions pour personnes en situation de handicap intellectuel et proches).
- Notre outil "carte mentale" dont le but est de soutenir la pratique des professionnels de la santé en synthétisant leurs différents défis et recommandations en matière d'accès aux soins avec les bonnes pratiques qui y sont associées.



- D'une boîte à outils consultable sur le site internet "www.ditesaaa.be". Un référentiel dont l'accessibilité est optimisée par la carte mentale introductive et synthétique, distribuée physiquement et disposant d'un QR code.
- D'une note de position dont les recommandations proposées visent le déploiement de ces bonnes pratiques.
- L'organisation d'un colloque en fin du projet a permis de faire un état des lieux du travail mené sur les trois années ainsi que d'inviter nos partenaires à présenter des exemples de bonnes pratiques ou de sensibiliser l'assistance aux limites encore existantes.

Focus sur notre colloque

Le colloque "La relation de soin avec la personne en situation de handicap intellectuel : accueillir et accompagner" s'est tenu le mardi 6 février 2024 au Centre l'Illon, à Namur.



Ce colloque poursuivait plusieurs objectifs : présenter un bilan de nos actions, diffuser nos contenus et inciter à la visite de notre site, mettre en lumière outils et bonnes pratiques repérés durant les années du projet.

Dans une portée plus symbolique, le colloque fut également l'occasion de faire se rencontrer les acteurs des secteurs de la santé et du handicap. La difficulté de dialogue entre les deux secteurs a été identifiée comme l'un des principaux obstacles à l'accès aux soins des patients en situations de handicap intellectuel.

Organiser des espaces de rencontres et de dialogues, comme peut l'être un colloque, revêt donc une importance particulière pour la transversalité de nos activités au sein des deux secteurs concernés.

L'un des succès de la journée est la diversité de participants réunis :

du côté du secteur de la santé, sur 60 participants, 24 professionnels de la santé en activité ou en formation, tous issus de différentes disciplines (orthopédagogie clinique, sciences infirmières, médecine générale, ...) ont pu se rendre au colloque et valoriser leur temps de formation, grâce à l'accréditation INAMI. Du côté du secteur du handicap, nous comptons la présence et la contribution d'éducateurs spécialisés, de parents, de directeurs de centre, de coordinateurs et responsables pédagogiques ainsi que d'assistantes sociales.

À cela s'ajoute la participation de professionnels issus, à la fois, de la branche santé et de la branche handicap de l'AVIQ (dont notamment Brigitte Bouton, l'administratrice générale de la branche santé) ainsi que de Virginie Bellefroid du cabinet de Christie Morreale (ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé et de l'Egalité des chances).

Ce colloque visait donc à répondre aux problématiques suivantes :

- Le manque de formation initiale concernant le handicap intellectuel
- Le manque de dialogue entre les secteurs de la santé et du handicap
- Le manque de soutien sociétal/politique/institutionnel aux professionnels de la santé
- L'adaptation difficile mais nécessaire des professionnels



Envie d'en savoir plus ? De découvrir nos outils et nos formations ?

Consultez notre site web dédié au projet <https://ditesaaa.be/>



4. VIEILLISSEMENT

Souvenez-vous, en 2023, nous menions une campagne pour mettre en lumière la question du vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel. En 2024, nous avons poursuivi nos actions sur ce thème en travaillant à la réalisation et à la diffusion d'un guide relatif à l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel.

Ce guide pratique, à l'attention des professionnels et des aidants-proches, a été initialement développé par un collectif de professionnels de la région de Verviers (le groupe Ver...vi) préoccupés par la qualité de l'accompagnement de leurs résidents plus âgés. Notre association a eu la chance de croiser leur route et de pouvoir contribuer au développement de ce guide et à sa diffusion.

Ce guide a pour objectif d'inspirer les bonnes pratiques et de mettre en lumière l'urgence de prendre pleinement en considération les besoins de ces seniors afin d'améliorer la qualité de leur accompagnement et de permettre à ces personnes de vieillir dignement là où elles ont toujours vécu.

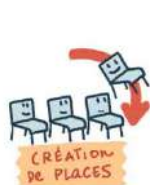


5. MA VIE, QUELS CHOIX ? (JEUDI DE L'HÉMICYCLE)

Le 25 janvier 2024, nous avons organisé un Jeudi de l'hémicycle sur le thème « Ma vie, quels choix ? » en collaboration avec Altéo, AP3, Capsmile, Esenca, la Fondation Portray et le Gamp.

Quels sont les choix de lieu de vie qui s'offrent aux personnes en situation de handicap intellectuel ? Cette question, plus que jamais d'actualité, s'inscrit aussi dans le cadre de normes internationales supérieures que la Belgique s'est engagée à mettre en œuvre, notamment l'article 19, "autonomie de vie et inclusion dans la société", de la Convention des Nations Unies.

En réunissant des acteurs variés du secteur du handicap, ce Jeudi de l'hémicycle avait pour objectif de formuler des recommandations concrètes pour le développement de politiques ambitieuses en matière de choix de vie et de lieux de vie de qualité. La projection du documentaire « Ma maison, c'est ici ! » et l'intervention d'Angèle Nzakimuena, intervenante dans le documentaire, ont permis d'ouvrir le débat et de mieux appréhender la situation actuelle, grâce à des témoignages directs des personnes concernées, de leurs proches et de professionnels du secteur.



Chère

Résumé de la journée et recommandations : <https://www.inclusion-asbl.be/actualites/jeudi-de-lhemicycle-notre-documentaire-y-sera-projete-le-25-janvier-2024/>



Présentations thématiques :

« Autonomie de vie et inclusion dans la société » : portée de l'article 19 de la Convention des Nations Unies des personnes handicapées présentée par Véronique Ghesquière, UNIA : Autonomie de vie et inclusion dans la société

Note de position sur la désinstitutionalisation du Conseil Supérieur National des Personnes en situation handicap présenté par Gisèle Marlière, présidente du CSNPH : Note de position sur la désinstitutionalisation

Récap des recommandations :

Les recommandations pour promouvoir des parcours de vie choisis et des lieux de vie de qualité pour les personnes en situation de handicap intellectuel ont été proposées conjointement par Inclusion asbl, Altéo, AP3, CapSmile, Esenca, Fondation portray et le Gamp :

- Créer des solutions d'accueil diversifiée et de qualité
- Soutenir la transformation des institutions dans une optique d'inclusion et d'émancipation
- Développer des solutions inclusives et renforcer les services existants
- Faire évoluer les modes de financement

Retrouvez la synthèse de nos recommandations :

<https://www.inclusion-asbl.be/wp-content/uploads/2023/12/FINAL-Recommandations-jeudi-hemicycle-07-12.pdf>



6. SUIVI DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Nous sommes allés à Genève pour représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap! Le mercredi 21 août, nous avons eu l'immense plaisir de rencontrer le Comité des droits des personnes handicapées au Palais des Nations pour y présenter les rapports alternatifs de la société civile, dont celui du Belgian Disability Forum, auquel notre association a grandement contribué.



Mais un rapport alternatif, c'est quoi ? Lorsque la Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées le 2 juillet 2009, elle s'est aussi engagée à rendre périodiquement des comptes, via un rapport officiel, au Comité en charge de surveiller l'application de la Convention. Composé d'experts venus du monde entier, il analyse les rapports (officiels et alternatifs), questionne et interpelle les États et rencontre les acteurs de la société civile.

Dans son rapport officiel, la Belgique - Etat fédéral et entités fédérées - fait en toute logique état de ce qu'elle estime être des progrès importants. Cependant, ce rapport est parfois très (trop ?) flatteur et ignore des difficultés dont nous avons pourtant bien conscience sur le terrain. C'est pour cela qu'est prévue la possibilité de déposer des rapports alternatifs afin que la société civile puisse attirer l'attention du Comité sur certains enjeux importants ne ressortant pas suffisamment du rapport officiel.

Notre objectif à Genève est clair : apporter de la nuance au rapport officiel et obtenir du Comité qu'il émette des recommandations fortes à l'état belge. Celles-ci pourront ensuite servir de levier pour soutenir les combats menés par nos associations afin de promouvoir une meilleure qualité de vie et une société plus inclusive.

Suite à notre passage à Genève, le Comité a rendu ses recommandations à la Belgique. Un document essentiel pour soutenir nos combats quotidiens.

**Lien vers les recommandations du Comité
des personnes handicapées à la Belgique :**

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRPD%2FC%2FBEL%2FCO%2F2-3&Lang=en



MISSION 3

Répondre aux besoins individuels et collectifs des personnes en situation de handicap intellectuel et des familles

A. L'ÉQUIPE DU DÉPARTEMENT SERVICES :



Justine Lebourg

Responsable du département services



Hasna Berroho

Assistante sociale



Sarah Cozier

Assistante sociale



Maryline Cleppe

Assistante sociale



Mariantonietta Fresu

Coordinatrice des formations

La réponse aux besoins individuels et collectifs est, comme nos deux autres missions, un moteur pour Inclusion asbl. Former, sensibiliser, promouvoir le FACile à Lire et à Comprendre (FALC) comme outil d'accessibilité permet d'ajouter notre pierre à l'édifice pour une société inclusive. Mais la réponse aux besoins collectifs passe aussi par des thématiques plus précises. C'est le cas, par exemple, pour les questions de l'accessibilité aux soins de santé, enjeux encore cruciaux pour permettre aux familles concernées par le handicap intellectuel de bénéficier de services de qualités et avec des professionnels pleinement formés et investis.

La réponse aux besoins individuels, via notre service social est aussi une mission essentielle. Soutenir les familles, souvent plus précarisées dans l'accès à leurs droits sociaux a rythmé cette année 2024.

Pour y répondre, voici un zoom sur les actions que nous avons entreprises en 2024 :

B. NOS FORMATIONS EN SENSIBILISATIONS

NOS FORMATIONS

Notre service de formation propose des opportunités d'apprentissage à trois groupes distincts : les personnes en situation de handicap intellectuel, leurs proches et les professionnels qui les soutiennent. Cela est rendu possible grâce à une équipe de formateurs expérimentés, une méthodologie interactive et un contenu adapté en FALC qui favorise la compréhension des participants en situations de handicap intellectuel.



Depuis 2024, notre catalogue de formations est uniquement accessible en ligne. La décision de ne plus distribuer automatiquement des flyers papier aux familles a été prise à la suite d'une enquête menée auprès des participants à nos formations.

Pour les personnes en situation de handicap intellectuel, nous avons organisé 12 formations (dont 5 subventionnées par l'AVIQ) pour un total de 83 participants.



**LES FORMATION POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL**

7	Mon corps, j'en prends soin	6 hommes, 1 femme
8	Nos disputes	4 hommes, 4 femmes
5	Nos disputes (AVIQ)	N/A
5	Les élections et moi (élections de juin)	5 hommes
6	Le handicap et moi	2 hommes, 4 femmes
4	Le handicap et moi (AVIQ)	N/A
7	Les élections et moi (élections d'octobre)	2 hommes, 5 femmes
8	Moi et mes racines	2 hommes, 6 femmes
3	Je découvre l'ordinateur et internet (AVIQ)	N/A
8	Comment se protéger sur internet (AVIQ)	N/A
12	Parlons d'amour (AVIQ)	N/A
10	Nos deuils, nos chagrins	4 hommes, 6 femmes

TOTAL : 83 - 25 HOMMES ET 26 FEMMES

LES FORMATIONS POUR LES PROCHES ET LES PROFESSIONNELS

Pour les proches et les professionnels, ce sont **16 formations** (dont 6 subventionnées par l'AVIQ) qui ont été données avec un total de **184 participants**.

5 formations sur site ont également été organisées avec **120 participants**.



 **Autisme et Handicap Intellectuel**

 **Comment animer un atelier de sensibilisation au vote**

 **Comment accompagner la personne en situation de handicap intellectuel à la découverte de l'outil informatique (AVIQ)**

 **Comment accompagner la personne en situation de handicap intellectuel à utiliser internet en toute sécurité (AVIQ)**

 **Comment soutenir la personne en situation de handicap intellectuel dans sa perception (AVIQ)**

 **Deuil et Handicap Intellectuel**

 **Deuil et Handicap Intellectuel (AVIQ)**

 **Double Diagnostic – Comprendre simplement la complexité**

 **Handicap et Multiculturalité**

 **Introduction à la VRAS**

 **La douleur chez la personne en situation de handicap intellectuel**

 **La gestion des conflits (AVIQ)**

 **Les personnes vieillissantes en situation de handicap intellectuel**

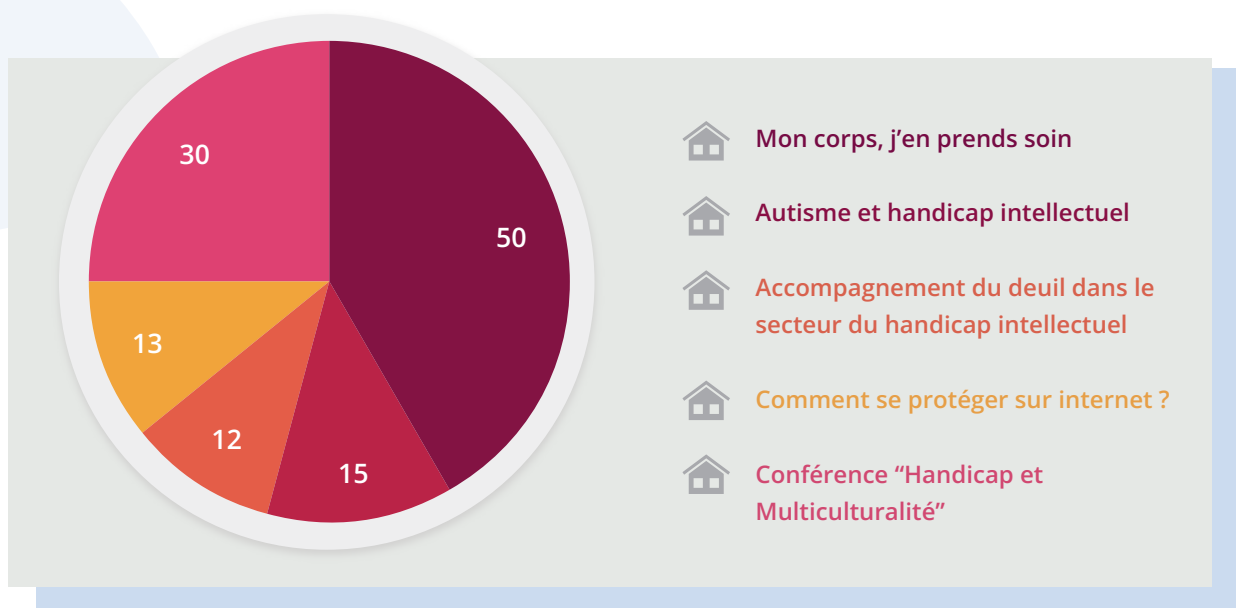
 **Les successions chez les familles de personnes fragilisées**

 **Parlons d'amour avec les personnes en situation de handicap intellectuel (AVIQ)**

 **Pousser les portes d'un musée avec des personnes en situation de handicap intellectuel**



Formations sur site



PERSPECTIVES POUR 2025 :

Pour l'année 2025, notre service de formation vise à renforcer ses partenariats avec les autres réseaux associatifs du secteur. Nous mettrons un accent particulier sur la collaboration avec l'asbl CapSmile, en nous alignant sur des thématiques essentielles telles que l'autodétermination et la sensibilisation aux dangers d'internet.

Par ailleurs, nous restons à l'écoute des familles et des proches de personnes en situation de handicap intellectuel, et nous les invitons à nous faire part de toute demande de formation, que ce soit pour le développement de nouveaux sujets ou pour s'engager en tant que formateurs, ainsi que pour toute autre forme de contribution.

NOS SENSIBILISATIONS

L'une de nos missions principales est la sensibilisation au handicap intellectuel et au concept d'inclusion. La sensibilisation peut prendre différentes formes : des livrets, des campagnes d'affichage et de communication, nos réseaux sociaux ou encore lors de rencontres plus informelles.

Chez Inclusion asbl, la sensibilisation passe aussi par des ateliers animés par des professionnels, par des parents directement concernés par le handicap intellectuel et par les personnes en situation de handicap intellectuel comme expert de leur vécu.

Lors de ces ateliers de sensibilisation, nous partons des représentations et des questions des participants pour construire collectivement les apports théoriques. Notre propos est orienté vers la mise en exergue des qualités et des capacités des personnes en situation de handicap intellectuel et invite les participants à se questionner sur le concept d'inclusion.

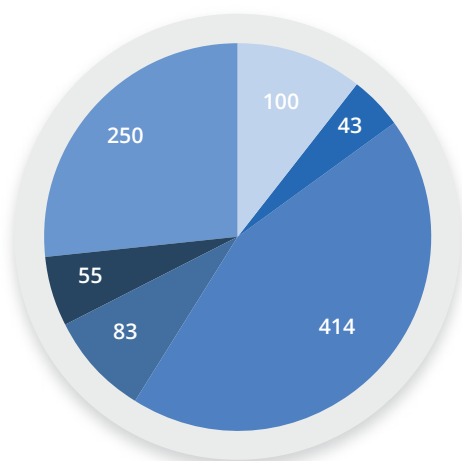
En 2024, nous avons donné 25 ateliers de sensibilisation pour un total de 985 personnes. Comme les années précédentes, les profils de nos participants reflètent une large diversité : étudiants, élèves du secondaire, professionnels de la santé, agents de la Fédération Wallonie Bruxelles, agents culturels, accompagnateurs scolaires et des milieux de la petite enfance, agents communaux... tous avec des demandes et des attentes spécifiques en fonction de leur corps de métier. Notre but est de les outiller au mieux pour que chacun puisse offrir un accueil de qualité pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Lors de nos sensibilisations, nous nous attachons à faire la promotion du logo S3A, logo qui représente le handicap intellectuel.

Le pictogramme S3A a été créé et normalisé en 2000 par l'UNAPEI (association homologue française). Ce logo est un symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité. L'apposer, permet de signifier aux personnes en situation de handicap intellectuel, qu'elles entrent dans un lieu qui fournit des efforts en termes d'Accessibilité, d'Accueil et d'Accompagnement. Chez Inclusion asbl, l'une de nos volontés est bien de promouvoir ce logo tant auprès des personnes en situation de handicap intellectuel que des administrations publiques, des lieux culturels, médicaux, sportifs, de l'enseignement ... de toutes les sphères de la société pour que celles – ci puissent être pleinement inclusives.



Nos sensibilisations en chiffres



- Élèves en secondaires & étudiants
- Agents culturels & conseillers en accessibilité
- Tout public
- Professionnels de la santé et EVRAS
- Accompagnements scolaires et petite enfance
- Agents de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Agents communaux
- Professionnels du secteur (handicap international)

Envie de programmer une sensibilisation ?

Contactez – nous :

sensibilisations@inclusion-asbl.be 02 247 28 19.

Nous intervenons sur l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles.

C. LE FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE UN OUTIL D'ACCESSIBILITÉ POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE !

1. L'ÉQUIPE DU SERVICE FALC



Léontina Fernandez

Coordnatrice du service FALC



Claire Taymans

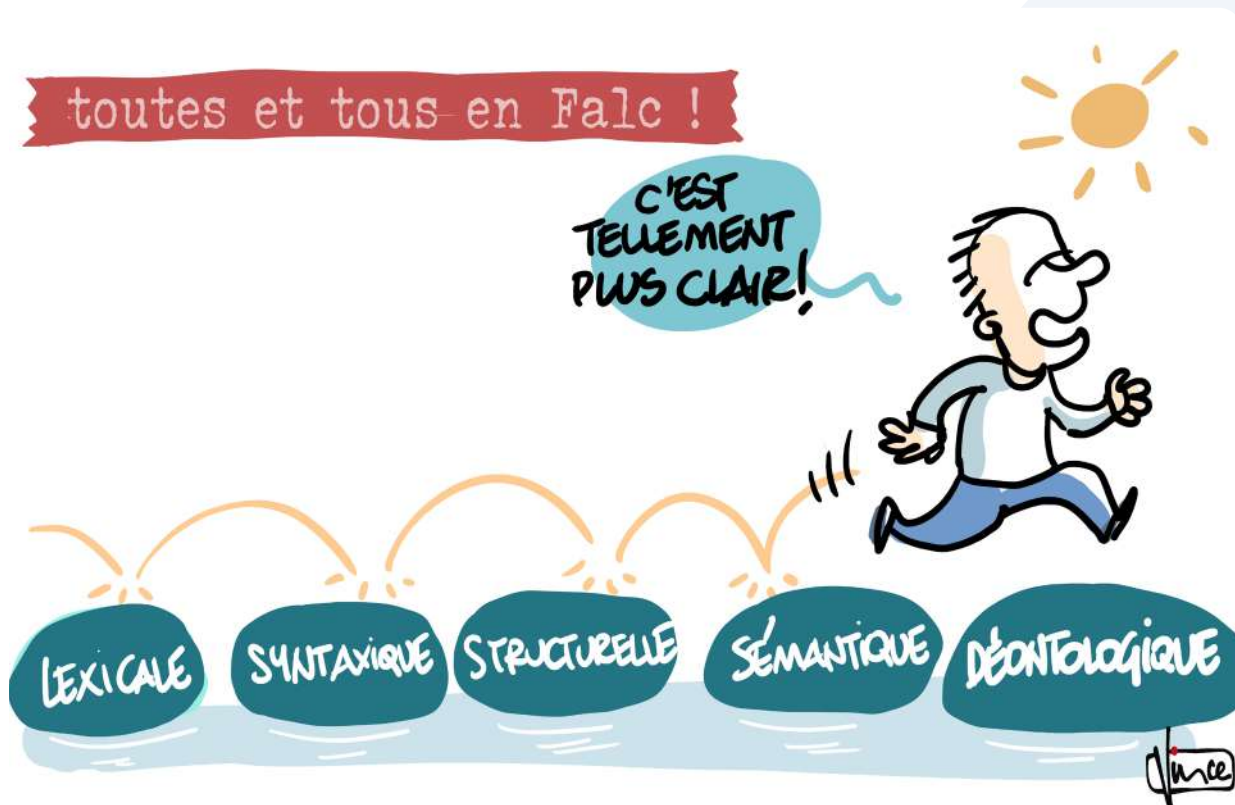
Chargée de promotion du FALC



Caroline Dammans

Assistance administrative du service FALC

1. LE FALC EN CHIFFRES



Le FALC, qui signifie FAcile à Lire et à Comprendre, est une approche qui vise à rendre les informations accessibles à un large public, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Le FALC se décline en un ensemble de règles impliquant notamment l'utilisation de mots simples et de phrases courtes.

Pour notre association le FALC est un réel outil d'accessibilité permettant l'auto-détermination des personnes en situation de handicap intellectuel et un pas de plus vers une société inclusive.

Généraliser l'usage du FALC, et donc simplifier les informations, constitue un aménagement raisonnable essentiel. Inclusion asbl a développé une expertise en Facile à Lire et à Comprendre depuis de nombreuses années mais c'est seulement à partir de 2022 que notre service FALC.be a vu le jour grâce à un agrément de la COCOF (donc uniquement à l'échelle de la région bruxelloise) en tant que « Service d'appui à la communication alternative pour les personnes présentant des difficultés de compréhension ».

2024, nous a apporté de bonnes nouvelles pour notre Service FALC.be en renouvelant notre agrément pour les 10 prochaines années et assurant une certaine pérennité du FALC en région bruxelloise.

Les 3 missions du service FALC.be restent les mêmes : la formation des traducteurs et des relecteurs, les prestations de traduction et de vérification de textes en Facile à Lire et à Comprendre et la sensibilisation et la promotion du FALC. Chacune de ses 3 missions est réalisée en totale collaboration avec les personnes en situation de handicap intellectuel et principalement grâce à nos relecteurs formés et certifiés.

Le service FALC en chiffres c'est :

- › 33 prestations réalisées (8 vérifications et 25 traductions) ;
- › 151 personnes formées à l'occasion de 17 sessions ;
- › 1387 abonnés sur nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).

Formation traducteur en FALC



13 sessions dont **6** sur site



126 personnes formées



3 candidates certifiées

Formation interprètes en FALC



1 session



5 personnes formées

Formation relecteurs en FALC



2 sessions dont



12 personnes formées

Ateliers (formation continue)



1 session



8 personnes formées



2 personnes certifiées

FALC.be

FAcile à Lire et à Comprendre

Grâce au soutien de l'AVIQ, le Facile à Lire et à Comprendre a pu aussi se développer en Wallonie.

La subvention FALCWALL a contribué à généraliser l'usage du FALC en Wallonie afin d'augmenter l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situations de handicap intellectuel.

Différentes actions ont pu être mises en place, via le projet FALCWALL, afin de promouvoir la méthode auprès du secteur du handicap mais aussi du grand public, des politiques et des médias.

Trois missions ont été poursuivies :

- › Une mission de sensibilisation à travers notamment l'animation d'ateliers, la création d'une vidéo de promotion, la présence sur les réseaux sociaux, une collaboration avec la RTBF et la traduction de certains programmes électoraux.
- › Une mission de formation qui a impliqué de renforcer notre équipe de formatrices pour pouvoir former davantage de personnes à la méthode. En 2024, nous avons formé 59 personnes à la traduction de texte en FALC en Région Wallonne.
- › Une mission de recherche afin de renforcer notre expertise du FALC, de connaître les bonnes pratiques des pays voisins et de mieux appréhender les futurs enjeux du FALC. Ces recherches ont mené à l'élaboration d'un guide destiné à augmenter l'autonomie des personnes formées dans leurs traductions futures.



Le FALC dans les médias :

En 2024, nous avons pu compter sur la RTBF pour diffuser des informations en FALC. D'abord initiée lors de notre campagne d'information et de sensibilisation sur les élections, une étroite collaboration entre la RTBF et Inclusion asbl a pu voir le jour afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Depuis lors, il est possible de retrouver certains articles en FALC sur le site de la RTBF.



Deux reportages ont également mis en lumière la méthode

- › Un reportage lors du journal télévisé de la RTBF : <https://auvio.rtbf.be/media/journal-televisé-sujet-par-sujet-elections-et-inclusion-le-vote-des-personnes-en-situation-de-handicap-intellectuel-3200081>
- › Un reportage réalisé par l'équipe de Vivre Ici qui a accompagné notre formatrice lors d'une formation FALC à Namur. Un reportage radio, une vidéo sur les réseaux sociaux et un article web avec un article traduit en FALC ont vu le jour.



Pendant 14 mois, la subvention a permis à notre association de réaliser des missions de promotion essentielles pour l'avenir de la méthode en Belgique francophone. Grâce à cela, une certaine prise de conscience du monde politique (notamment du nouveau gouvernement wallon) et du monde médiatique semble avoir été enclenchée.

Nous nous réjouissons évidemment de ce changement des mentalités et espérons qu'il pourra se traduire par des actions concrètes. En 2025, bien que la prolongation du financement wallon demeure encore incertaine, les efforts se poursuivront pour soutenir le service FALC.be et assurer l'avenir du FALC tant en région bruxelloise que wallonne.

C. LA RÉPONSE AUX BESOINS INDIVIDUELS

Grâce à un soutien de la Fondation Roi Baudouin, notre service social a bénéficié d'une supervision collective, nous permettant un temps d'arrêt et de réflexions sur nos pratiques professionnelles. Comment fournir un soutien qualitatif et impactant auprès des familles faisant appel à nos services et principalement pour les familles les plus précarisées ? Ce temps d'arrêt nous a aidé à changer notre stratégie, avec la volonté d'axer nos missions sur des moments plus collectifs où nous espérons pouvoir outiller et informer un plus grand nombre de familles concernées par le handicap intellectuel. Pour cela, notre expertise sera diffusée plus largement auprès des familles et des professionnels du secteur.

Concrètement, cette nouvelle stratégie se développera par différentes actions : soigner et développer les liens avec nos partenaires du secteur ; assoir notre ancrage territorial pour assoir des pôles d'actions plus forts ; combiner nos actions avec le département Familles pour être plus impactant dans nos actions, proposer des séances d'information, des formations... à destination des familles pour les accompagner dans leur trajectoire de vie.

Tout en continuant à répondre individuellement aux demandes des familles, nous avons en 2024 commencé à rediriger collectivement notre expertise. Citons à titre d'exemple :

La Vie relationnelle affective et sexuelle :

Participation au Salon enVIE d'amour 2024 organisé par l'AVIQ à Charleroi, où pendant 3 jours nous avons pu informer des personnes en situation de handicap intellectuel et leurs familles sur leurs droits. Pour cette occasion, nous avons réalisé une brochure destinée aux familles et reprenant l'ensemble de nos formations et parutions dédiées à cette thématique.

L'Après – école et le passage à la vie adulte :

- Animations de plusieurs séances d'information à destination de parents sur la thématique de l'après-école : en partenariat avec l'école le Pommier de l'institut Saint-Vincent Ferrer en Province de Liège, nous avons animé une séance d'information sur l'après – école. Lors de cette séance, une vingtaine de famille a pu bénéficier de conseils pour préparer au mieux l'après école de leurs enfants. Avec ces mêmes objectifs, une deuxième séance d'information a été proposée aux parents d'élèves de l'école Liventourne à Ottignies. Ici aussi, une vingtaine de familles était présente. Nous avons mené une troisième séance d'information à Flemalle, toujours sur cette même thématique.
- Participation au salon « Vers ma vie d'Adulte » organisé par l'école la Clairière, où nous avons tenu un stand et informé les familles de nouveau sur les questions d'après école et du passage à la vie adulte.

Le vieillissement de la personne en situations de handicap intellectuel :

- › Lors du Salon des aînés organisé par la commune de Tubize, nous avons donné une conférence sur le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel. Pendant ce temps d'échanges, nous avons pu faire état de nos constats émis pendant notre campagne d'information et de sensibilisation 2023, puis de proposer des outils et des pistes de solutions aux professionnels et aux familles concernées par le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel.

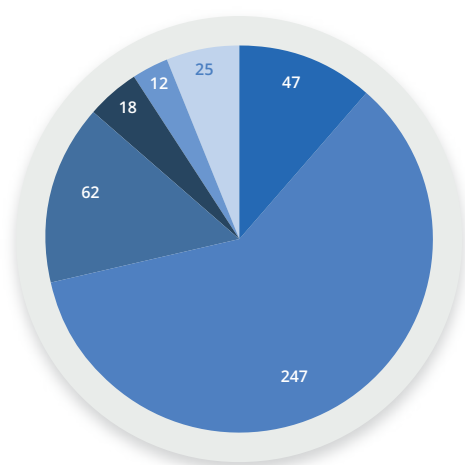
Vous êtes parents ou professionnels du secteur et vous souhaitez programmer une séance d'information ?

N'hésitez pas à nous contacter : sensibilisations@inclusion-asbl.be

Dans une logique de réseau et pour répondre aux besoins individuels des familles, notre service social a continué de travailler étroitement avec nos partenaires. Citons par exemple, le service PHARE, l'AViQ, le CPAS de Schaerbeek, la maison médicale les Peupliers, le centre médical Les Oliviers, le service social de l'hôpital Saint Luc, la cellule mobile d'intervention Maya, La Luss, certains services d'accompagnements comme Madras et le Sapham.

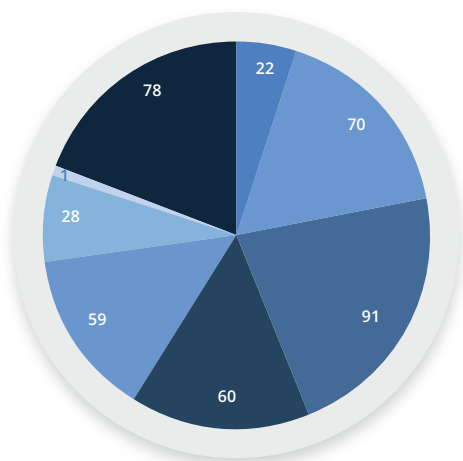
Nous avons également continué de répondre aux besoins individuels des familles et notamment avec la mise en place d'une permanence sociale permettant une meilleure accessibilité de notre service social.

NOS RÉPONSES AUX BESOINS INDIVIDUELS EN CHIFFRES



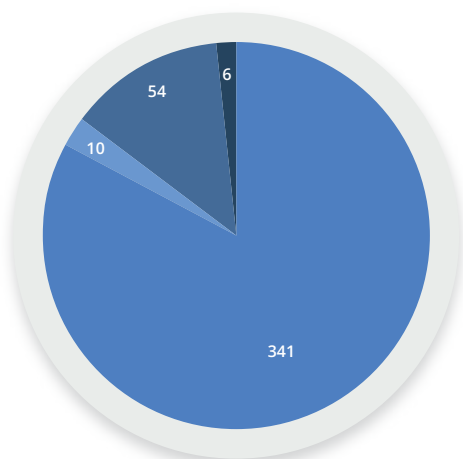
Demandes par région (total de 411 demandes)

- Liège : 47 demandes
- Bruxelles : 247 demandes
- Hors FWB : 62 demandes
- Charleroi : 18 demandes
- Tournai Ath Lessines : 12 demandes
- La louvière : 25 demandes



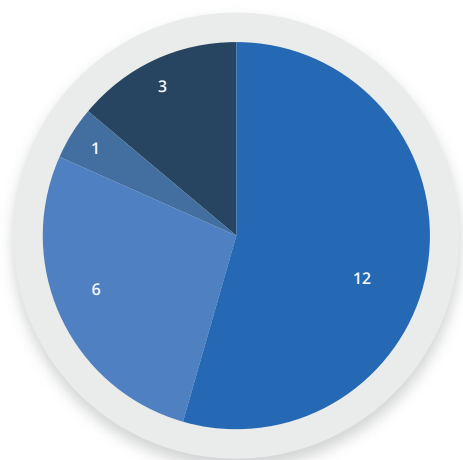
Demandes par thématique

- Aide administrative : 22 demandes
- Accueil et hébergement : 70 demandes
- Protection juridique : 91 demandes
- Activités Loisirs et emplois : 60 demandes
- Revenus : 59 demandes
- Enseignement : 28 demandes
- EVRAS : 1 demande
- Informations générales et autres demandes : 78



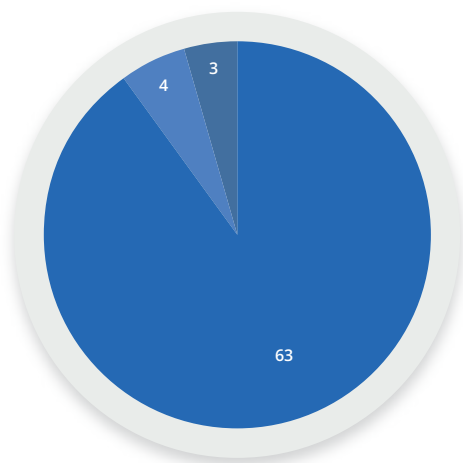
Demandes par profil

- Demande des proches : 341
- Demande des PSHI : 10
- Demande des professionnels : 54
- Demandes inconnues : 6



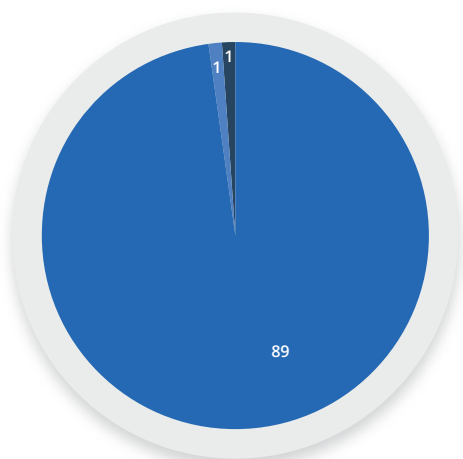
Aide administratives

- Demande des proches : 12
- Demandes inconnues : 6
- Demande de professionnel : 1
- Demandes de PSHI : 3



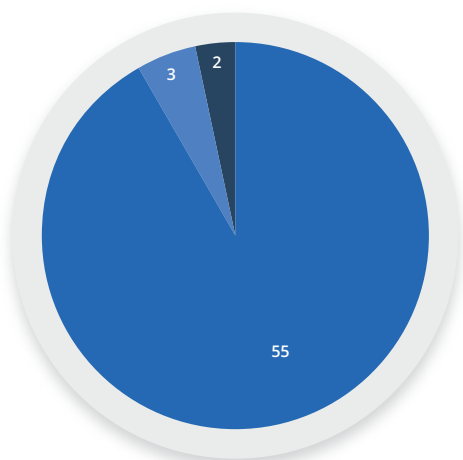
Accueil & hébergement

- Demande de proches : 63
- Demande de professionnels : 4
- Demandes de PSHI : 3



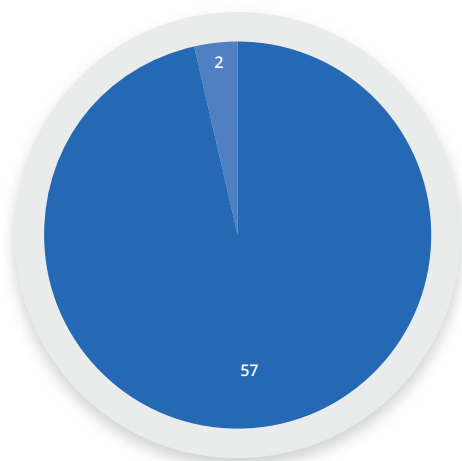
Protection Juridique

- Demande de proches : 89
- Demande de professionnels : 1
- Demandes des PSHI : 1



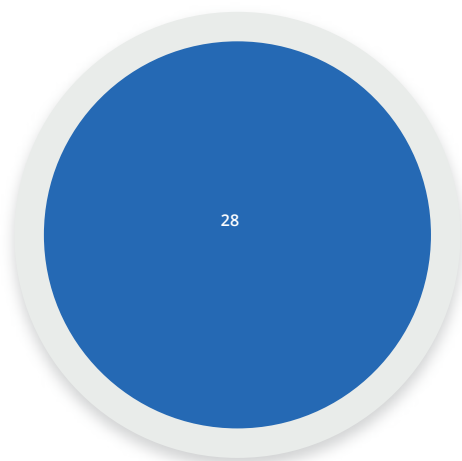
Activités - Loisirs & emplois

- Demande de proches : 55
- Demande de professionnels : 3
- Demandes des PSHI : 2



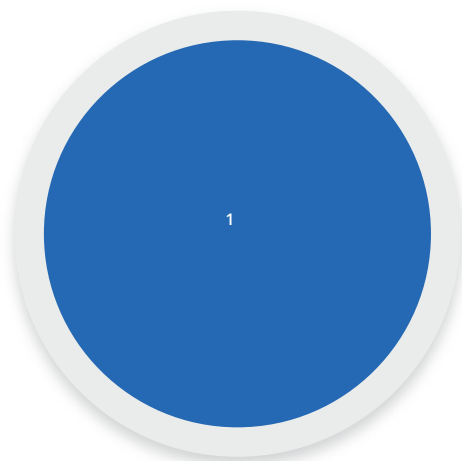
Revenus

- Demande de proches : 57
- Demande de professionnels : 2
- Demandes des PSHI : 0



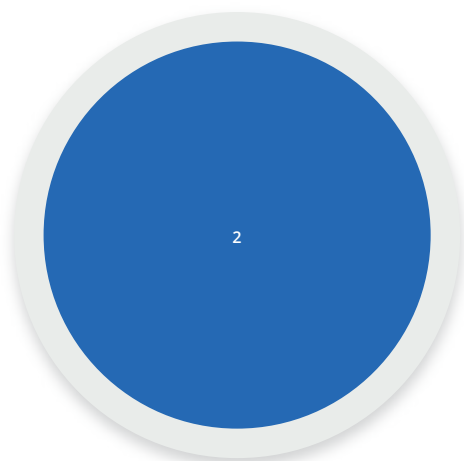
Enseignement

- Demande de proches : 28
- Demande de professionnels : 0
- Demandes des PSHI : 0



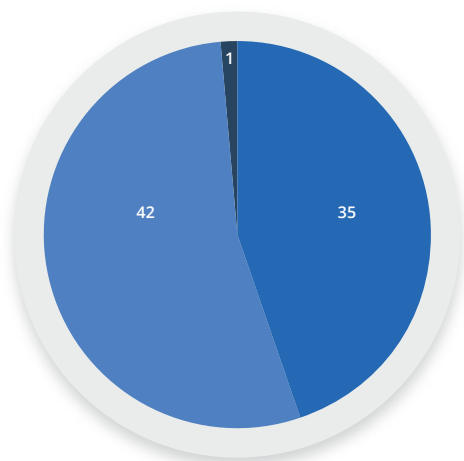
EVRAS

- Demande de professionnels : 1
- Demande de proches : 0
- Demandes des PSHI : 0



Médiation

- Demande de proches : 2
- Demande de professionnels : 0
- Demandes des PSHI : 0



Informations générales

- Demande de proches : 35
- Demande de professionnels : 42
- Demandes des PSHI : 1

The background is a solid green color. There are two large, light-green, organic, blob-like shapes. One is in the upper-left quadrant, and the other is in the lower-right quadrant. They have soft, irregular edges.

03

Communication et visibilité



Louane Lecomte

Chargée de communication

Nous avons poursuivi notre travail de visibilité autour de différents axes :

SITE INTERNET

Suite à un changement du logiciel d'analyses de données durant l'année 2024, les statistiques n'ont pas pu être réalisées. Cependant, au vu des nombreuses interactions que nous avons avec notre public (suivis, retours, demandes, mails, inscriptions à la Newsletter, etc.) nous pouvons supposer que les chiffres restent similaires à l'année précédente.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont des canaux qui restent importants pour la visibilité de l'association et de ses activités. En effet, en plus de diffuser nos actions à un public qui se veut large, les réseaux sociaux offrent une caisse de résonance à nos prises de position. On constate une augmentation progressive des interactions tout le long de l'année. Cependant, si la gestion des réseaux sociaux est un levier particulièrement efficace pour diffuser largement nos messages, l'investissement demeure considérable.



5855 abonnés
(+686)



2316 abonnés
(+1040)



510 abonnés
(+209)

INCLUSION MAGAZINE

Suivant la formule du magazine lancée l'année précédente, nous avons sorti trois magazines de 24 pages. Les retours restent positifs et les magazines continuent d'être distribués lors d'évènements (salons, sensibilisations, colloques, etc.). Les magazines sont très appréciés des publics et un moyen facile pour donner de la visibilité à l'asbl et aux personnes qu'elle représente.

Les trois thématiques pour l'année 2024 ont été les suivantes : le droit de vote (avril), la fracture numérique (septembre) et la logopédie (décembre).



NEWSLETTERS

En 2024, nous avons envoyé un total de **11 newsletters auprès de 2200 personnes**, en raison d'une par mois, excepté pour le mois de juillet.

Le nombre de personnes abonnées à la newsletter a presque doublé cette année **(+1000 abonnés)** et les retours restent positifs.

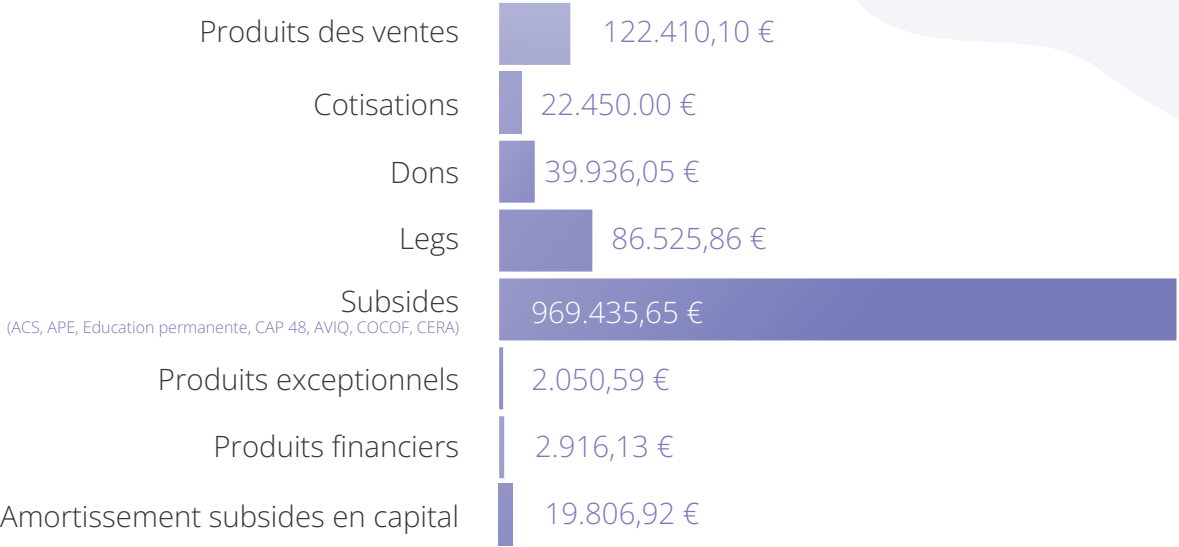


04

Comptes et bilan

RECETTES TOTALES

1.265.531,30 €



DÉPENSES TOTALES

1.230.848,87 €



- > Bâtiment 36.596,72
- > Frais admin 59.200,99
- > Assurances 3.979,31
- > Activités 51.784,50
- > Relations publiques 25.577,30
- > Services extérieurs 137.490,85
- > Dons et cotisations 1.740,16
- > Taxes et droits divers 6.698,33

BILAN SOCIAL (AU 31/12/2024)

21 employés (9 temps plein et 12 temps partiels) pour un total de **15,25 ETP** répartis comme suit :



1 ETP Direction



3 ETP Support



2 ETP Politique



1 ETP Communication



2,25 ETP Famille



6 ETP Services



Le rapport d'activités d'Inclusion

En **FA**cile à **L**ire et à **C**omprendre

Le rapport d'activités, c'est quoi ?

C'est un document qui explique tout ce qu'Inclusion a fait en 2024.



Inclusion asbl, c'est quoi ?

C'est une association qui veut changer la société.

Inclusion veut aider les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles à vivre mieux.



Inclusion asbl a **3 missions** importantes :

1. Nous rassemblons les familles et les personnes avec un handicap intellectuel.
2. Nous défendons les droits des personnes avec un handicap intellectuel.
3. Nous aidons les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles.

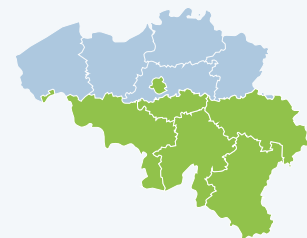


Inclusion asbl, c'est où ?

C'est à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a des bureaux :

- à Bruxelles
- à Liège
- à La Louvière.



Il y a aussi des groupements.

Ce sont des familles qui se rassemblent :

- parce qu'elles habitent dans la même ville
- ou parce qu'elles sont intéressées par un handicap.

Comme la trisomie 21 ou le syndrome de Williams.



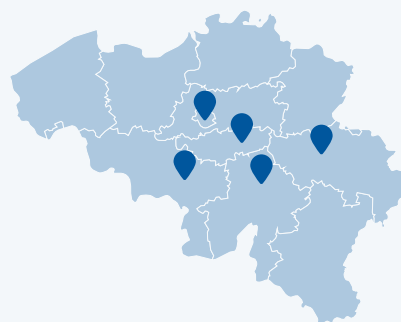
Nous avons fait quoi cette année ?

Pour rassembler les personnes avec un handicap et les familles :

1. Nous avons organisé **des groupes de parole** pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Il y a eu des groupes de parole :

- à Liège
- à La Louvière
- à Bruxelles
- à Namur
- à Ottignies.



Un groupe de parole c'est quand on se réunit avec d'autres personnes.

C'est pour :

- parler de comment on se sent
- et donner ses idées.



Cette année, les participants des groupes de parole ont parlé de beaucoup de choses.

Par exemple :

- des difficultés de la vie de tous les jours
- de la sexualité.

Nous avons aussi organisé des groupes de parole pour les parents et les proches.

2. Nous avons organisé **des activités.**

Par exemple :

- une visite à la ferme
- du théâtre
- des promenades.



A Charleroi, **Includanse** a organisé des spectacles. Includanse c'est un groupe avec des danseurs qui ont un handicap.

Includanse a dansé à beaucoup d'évènements.

Par exemple :

- pendant le Festival Unisound
- pendant le match de basket des Spirous.



Nous avons aussi participé aux **20 kilomètres de Bruxelles**.

C'est une course à Bruxelles.

Certaines personnes ont couru 20 kilomètres.

D'autres personnes ont marché pendant 6 kilomètres.

Pendant cette course, nous avons pu :

- faire une activité tous ensemble
- faire de la publicité pour Inclusion asbl
- et gagner un peu d'argent pour Inclusion asbl.



Pour défendre les droits des personnes avec un handicap intellectuel :

1. Nous avons travaillé pour avoir des élections plus accessibles.

En 2024, on a voté.

C'était les élections.

On a voté pour choisir des nouveaux ministres.

Ce sont les personnes qui prennent les décisions en Belgique.



Il y a encore beaucoup de personnes avec un handicap intellectuel qui ne votent pas..

Souvent c'est parce que les élections ne sont pas accessibles.

Ça veut dire que c'est difficile d'aller voter quand on a un handicap.

Nous avons essayé de changer ça.



Comment ?

- C'est souvent difficile de comprendre les élections. Pour mieux comprendre, nous avons fait des livrets. Ce sont des documents pour expliquer :
 - pourquoi c'est important de voter
 - pour qui on peut voter
 - comment voter.



- Nous avons fait des ateliers pour expliquer pourquoi c'est important de voter et comment voter.



- Nous avons écrit des articles pour la RTBF sur les élections en FALC.



- Nous avons traduit en FALC des programmes électoraux des partis politiques.

Les partis politiques ce sont des groupes de personnes qui ont les mêmes idées.

Les programmes électoraux ce sont des documents avec :

- les idées du parti
- les choses que le parti veut faire s'il gagne les élections.



2. Nous avons fait des vidéos pour expliquer ce qu'on veut changer dans la société.

Nous avons fait 10 vidéos.

Dans chaque vidéo, nous expliquons ce qu'il faut changer.

Par exemple :

- Il faut écrire plus de documents en FALC.
- Il faut demander l'avis des personnes avec un handicap.



Toutes les vidéos sont sur Youtube.



Pour voir les vidéos, il faut aller sur : <https://www.youtube.com/watch?v=CoDEMi7tEfc>



3. Nous avons travaillé pour changer la loi sur la logopédie.

Certaines personnes ont des difficultés pour communiquer. Ces personnes ont besoin d'aller chez la logopède. C'est pour faire des exercices pour apprendre à mieux communiquer.



Avant on ne remboursait pas la logopédie pour les enfants avec un handicap intellectuel.



Par exemple :

Julie a un handicap intellectuel.

Julie va chez la logopède.

Les parents de Julie payent 35€ à la logopède.

Avant la mutuelle ne donnait pas d'argent aux parents de Julie.

Parce que Julie a un handicap intellectuel.

Les parents payaient très cher

pour aller chez la logopède avec leur enfant.

Ça, c'était la loi avant.

Mais la loi a changé.



Nous n'étions pas d'accord avec cette loi.

Avec des familles, nous sommes allés

voir le ministre qui s'occupe de cette loi.

C'est le Ministre Franck Vandembroucke.

C'est le ministre de la Santé.



Nous avons gagné.

Et la loi a changé !



4. Nous avons organisé un colloque sur le handicap intellectuel.

Un colloque c'est un évènement pour parler d'un thème.



Pendant ce colloque, nous avons parlé :

- des élections de 2024
- de la logopédie
- de comment on parle du handicap dans les journaux à la radio et à la télévision.

Nous avons invité :

- les familles
- et les personnes qui travaillent avec des personnes qui ont un handicap.

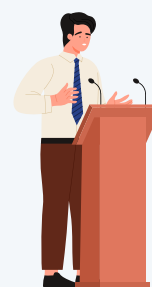
5. Nous avons participé à des conseils consultatifs.

Les conseils consultatifs ce sont des personnes qui se réunissent pour donner un avis sur les lois.



Il y a des conseils consultatifs pour le handicap. Pendant ces conseils, nous représentons les personnes avec un handicap intellectuel.

C'est très important pour faire changer les lois qui ne respectent pas les droits des personnes avec un handicap.



6. Nous avons travaillé pour mieux soigner les personnes avec un handicap intellectuel.

Nous avons organisé un colloque pour les médecins. Il y avait aussi des professionnels qui travaillent avec des personnes avec un handicap. Pendant le colloque on a expliqué comment bien accueillir les personnes avec un handicap intellectuel.

Nous avons aussi ajouté des informations sur : **www.ditesaaa.be**.

C'est un site avec des informations pour aider les médecins. Il y a aussi des informations pour vous aider.



Pour aider les personnes avec un handicap intellectuel et leur famille :

1. Les assistantes sociales ont rencontré beaucoup de familles.

Les assistantes sociales sont là pour :

- donner des conseils
- aider à gérer les papiers.



Les assistances sociales organisent aussi des séances d'information. Ce sont des rencontres en groupe.

C'est pour donner des informations aux familles.

Par exemple :

- ce qu'on peut faire quand on a fini l'école
- ce qu'on peut faire quand on est âgé ou que nos parents sont âgés.



2. Nous avons organisé des formations.

Nous avons organisé des formations pour les personnes avec un handicap intellectuel. Il y a beaucoup de formations différentes.

Par exemple :

- une formation pour apprendre à se protéger sur internet
- une formation pour apprendre à parler de la mort.



3. Nous avons traduit des documents en FALC.

Le FALC c'est un langage FACile à Lire et à Comprendre.
Le FALC c'est utile pour toutes les personnes qui ont des difficultés pour comprendre les informations.

Nous avons formé 12 nouveaux relecteurs FALC.
Quand on est relecteur FALC, on est capable de dire si un document est facile ou difficile à comprendre.

Pour avoir plus d'informations, il faut aller sur :
www.falc.be





**Ce texte est écrit en FALC.
C'est Patrizia qui a relu le texte.**

**Patrizia est relectrice pour le service FALC.
Son rôle est de dire si le texte est facile à comprendre.**

**Vous voulez devenir relecteur ?
Contactez-nous par téléphone : 0 4 9 9 6 9 5 3 8 0**



Qualité de vie et **Participation** des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

📍 Rue Colonel Bourg 123-125 boîte 6 - 1140 Bruxelles

☎ 02/247.28.19

✉ secretariat@inclusion-asbl.be

0441.427.501 - RPM Bruxelles

BE55 7755 9307 9744

www.inclusion-asbl.be

AVEC LE SOUTIEN DE

